

Alerte surdose

4 novembre 2022 - Pour diffusion

Risques de décès et de surdose sévère liés à la consommation de crack

La Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (DRSP de Montréal) a reçu le signalement de 5 cas de surdoses sévères survenues dans les derniers 48h, liés à la consommation présumée de crack. Au moins 3 de ces événements seraient liés à une substance fumée sous forme d'une roche bleutée vendue comme du crack. Il y aurait eu réponse à la naloxone dans certains de ces événements. À l'heure actuelle, ces évènements sont toujours sous enquête.

La réponse à l'administration de naloxone oriente vers la présence d'opioïdes dans des substances qui seraient vendues comme étant du crack. Les opioïdes sont associés à des risques élevés de décès surtout chez des consommateurs qui pourraient être exposés à leur insu. Lors d'une surdose d'opioïdes, une personne risque de présenter les symptômes suivants : somnolence importante, ronflements, myosis (pupilles contractées), difficultés respiratoires et cyanose (lèvres et ongles bleutés). Ces symptômes sont susceptibles d'évoluer vers un arrêt cardio-respiratoire.

Pour renverser les effets d'une surdose d'opioïdes, la naloxone est nécessaire. En cas de surdose, appelez le 911 immédiatement pour une intervention rapide et optimale. Une prise en charge en milieu hospitalier pour administration de naloxone sous supervision médicale ou gestion des voies respiratoires pourrait être requise.

Nous vous invitons à être vigilants et à nous informer de toute situation inhabituelle en utilisant la <u>fiche de signalement</u> de surdose.

https://santemontreal.gc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/Surdoses/Alertes-outils/Fiche Signalement Surdose vfinale septembre2021.pdf

La DRSP de Montréal invite les consommateurs de drogues de rue, quel que soit le mode de consommation (par inhalation, par injection ou autres), à être prudents et encourage cliniciens et intervenants à rehausser les interventions de prévention des décès auprès de ceux-ci :

- 1. Faire circuler l'information concernant les risques de surdose sévère et de décès liés à la consommation d'une substance vendue comme du crack ayant l'apparence décrite ci-haut.
- 2. Offrir un counseling sur les pratiques de consommation à risques réduits :
 - pour les personnes qui consomment par injection, fréquenter régulièrement les services de consommation supervisée : https://santemontreal.qc.ca/population/services/services-dinjection-supervisee
 - éviter de consommer seul
 - lorsque plusieurs personnes consomment, éviter de consommer tous en même temps
 - fréquenter les services d'analyse de substances psychoactives <u>Public (santemontreal.qc.ca)</u>
 - diminuer la dose de drogue pour tester ses effets
 - avoir de la naloxone disponible en quantité suffisante et savoir l'utiliser lorsqu'une personne présente des signes de surdose. En cas de doute, ne pas hésiter à l'utiliser (aucun danger même si non nécessaire)
 - appeler le 911 en cas de surdose (la Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose assure l'immunité contre les poursuites pour possession simple aux témoins de surdose ayant composé le 911)
- 3. Renseigner et accompagner au besoin les personnes afin d'obtenir gratuitement la naloxone dans les pharmacies et organismes communautaires inscrits dans le répertoire de l'INSPQ. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/cartes/naloxone/index.html

Pour plus d'informations :

https://santemontreal.qc.ca/en/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/surdoses/prevention-des-surdoses-liees-aux-drogues/